

fonction publique: promotion des magistrats retraités

Par **Carbonnier**, le **23/01/2010** à **00:05**

Je souhaiterais poser une question concernant le régime des retraites des magistrats en France.

Un magistrat admis à faire valoir ses droits à la retraite et qui n'a pas encore 69 ans, peut-il être nommé Procureur général ou Premier président?

J'ai trouvé un précédent dans le cas concernant M. Jean Rosenwald (1914-1984), qui avait fait valoir ses droits à la retraite, et qui a été nommé en 1982 Premier président de la Cour des comptes.

Merci de vos réponses.